

ni (1) : le reste, dans l'état où ils nous l'ont donné, ne paraît pas pouvoir offrir un sens suivi.

MESSI IHC ROMVLI CORPVS LONGA IN PACE QVI
 ESCIT QVI XPI CVM PRIMIS IVSSA SERVARET AB ANNIS
 TVM LECTOR DOMINI ANNIS QVINDECIM IVSTVS (2)
 CONTINVIS PROBATVSQ. FVIT MERITOQ. IUVATVS
 AECLESIAE SANCTAE DIACONI EST ORDINATVS HONORE ERG.

Celle-ci fournirait, au besoin, une nouvelle preuve que, dans les premiers siècles de l'église, on était quelquefois ordonné sans passer par les grades intermédiaires de la milice cléricale, ou, comme en dit, *per saltum*.

Enfin, je ne dois pas omettre cette autre inscription recueillie par Millin à Viviers (3), et qui a pour nous un intérêt spécial comme appartenant à notre Gaule :

IN HOC TOMOLO
 REQVIESCET BON
 EMORIAE SEVERVS
 LECTVR ENNOCENS
 QVI VIXIT IN PACE AN
 NIS TREDECE OBIT D
 ECIMO KAL DECEM
 BRES

Quoique Millin n'ait vu dans le mot LECTVR qu'un nom propre (4), je ne saurais douter qu'on ne doive y reconnaître une altération de LECTOR, telle qu'on en observe fréquemment à cette époque, et, en particulier, sur ce même monument du jeune SEVERVS.

Revenons maintenant à notre inscription lyonnaise qui nous ré-

(1) *De Rom. D. Petri itinere*, p. 508.

(2) Ici est le monogramme chrétien.

(3) *Voyage dans les départ. du midi de la France*, tom. II, p. 106.

(4) *Loc. laud.*